

Le WiMax de Free agace France Télécom et Neuf Cegetel

Un certain vent de panique souffle sur les opérateurs. L'annonce surprise d'une offre nationale WiMax de Free qui sera lancée dans les

« *prochaines semaines* » [cf. notre article] est une pilule bien dure à avaler pour les concurrents d'Iliad. Et notamment pour Neuf Cegetel et France Télécom qui remuent, un peu tard, ciel et terre pour empêcher le trublion de l'Internet de lancer son service. L'information, révélée par Free dans son communiqué, est confirmée par l'AFP: Neuf Cegetel a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat pour contester la licence nationale WiMax détenue par Iliad, la maison mère de Free. Il avait d'abord déposé une demande d'abrogation auprès du régulateur des télécoms. En vain. France Télécom a indiqué pour sa part qu'il « *devrait prochainement s'inscrire dans le cadre de la procédure lancée par Neuf Cegetel, en déposant un recours d'intervention, en soutien de cette procédure* », confirmant une information de *La lettre des télécommunications des Echos*, à paraître ce lundi. On pouvait s'y attendre: la concurrence s'agace de voir Iliad, seul détenteur d'une licence nationale, prendre tout le monde de court en lançant son offre. Car tous les autres doivent attendre que le régulateur affecte les licences régionales, ce qui doit être fait cet été (publication des licences attribuées le 6 juillet). France Télécom et Neuf Cegetel jouent donc la carte de la procédure en contestant l'attribution et les modalités de transfert de cette fameuse licence nationale. Pourtant Neuf Cegetel devrait d'abord s'en prendre à lui-même ! Explications : en 2003, cette licence nationale appartenait à Neuf Telecom (qui se mariera ensuite avec Cegetel). Or, l'opérateur n'en voyait pas vraiment l'utilité. Il décide alors de la rendre à l'Arcep qui la récupère et la ré-attribue à Altitude Télécom qui commence à l'exploiter. En 2005, Iliad rachète Altitude et la rebaptise IFW. A cette époque, les dirigeants de Free et d'Iliad répètent sans cesse que le WiMax n'est pas dans leurs projets à court terme. Ce qui visiblement ne suffit pas à rassurer leurs concurrents. « *Lors de l'achat d'Altitude par Iliad, France Télécom a écrit à l'Arcep pour exprimer son inquiétude quant aux conditions de transfert de la licence d'Altitude à Iliad, notamment par rapport aux procédures d'appel à candidatures en cours, pour l'attribution des licences régionales Wimax* », a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'opérateur historique. Mais la procédure lancée par Neuf Cegetel arrive un peu tard. Le concurrent de Free juge que la licence a été « *détournée* » de son usage initial car elle était destinée à Altitude Telecom. Il estime qu'Iliad aurait dû « *rendre la licence* ». Neuf Telecom aurait surtout dû y réfléchir à deux fois avant de la céder. Iliad de son côté, constate cette « *forte opposition d'opérateurs* » et « *réserve au Conseil d'Etat ses commentaires sur cette requête* ».